

Cap Emploi Landes & Pays Basque

6 services

Service | Mis à jour le 10 mars 2022

Accompagnement vers l'emploi

● Disponible | Landes

Service cumulable

À distance

Handicap

Accompagnement, Atelier, Information

Informers, de conseiller et d'accompagner les personnes en situation de handicap et leurs employeurs

En présentiel

55 RUE D ASPREMONT
40100 DAX

À distance

Publics

Profils

- Personne en situation de handicap
- Demandeur d'emploi

Critères

- Reconnaissance de la Commission des Droits et de l'Autonomie pour les Personnes Handicapées (CDAPH)

Pré-requis, compétences

- Aucun

Modalités

Pour l'accompagnateur

- Envoyer un mail
- Téléphoner

Pour le bénéficiaire

- Envoyer un mail
- Se présenter
- Téléphoner

Justificatifs

- Pièce d'identité en cours de validité
- Attestation Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé

À compléter

- <https://www.capemploi-40-64pb.com/nos-missions/laccompagnement-vers-lemploi.html>

Contact

Cap emploi Landes & Pays Basque
0558561858
contact@capemploi40-64pb.com

Description

Les missions d'accompagnement vers l'emploi ont pour objectifs d'informer, de conseiller et d'accompagner les personnes en situation de handicap et les employeurs en vue d'une insertion durable en milieu ordinaire de travail et à la pérennisation de l'insertion par un suivi durable

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI :

POUR LA PERSONNE :

- Le diagnostic de situation, au regard de son handicap ou de son état de santé et dans sa relation à l'emploi, permettant d'évaluer les besoins de compensation tout au long de l'accompagnement.
- L'accompagnement à l'évolution et à la transition professionnelles, incluant la délivrance du Conseil en Évolution Professionnelle et la mise en oeuvre du projet par la formation .
- L'accompagnement à l'accès à l'emploi, en proposant des moyens adaptés notamment au regard du handicap et des moyens de compensation, pour favoriser le retour ou l'accès à l'emploi, et accompagner la personne dans ses relations avec l'employeur.

POUR L'EMPLOYEUR

- Le diagnostic de situation permettant de cibler les attentes et besoins et de co-construire l'accompagnement proposé par le Cap emploi.
- L'appui au recrutement pour accompagner les employeurs dans leur processus de recrutement, de définition de leurs besoins en compétences et profils et de détermination des compensations éventuelles à mettre en oeuvre.

FOCUS SUR LE SUIVI DURABLE : LA SÉCURISATION DES PARCOURS AU COEUR DE L'INTERVENTION DES CAP EMPLOI

Le suivi durable s'adresse aux employeurs et aux personnes ayant bénéficié d'un accompagnement par le Cap emploi dans la continuité d'un parcours actif. Il a pour finalité de sécuriser le parcours par le suivi des actions mobilisées dans le cadre de l'accompagnement notamment de maintien dans l'emploi et d'insertion. Un plan d'actions est élaboré avec l'employeur et la personne en fonction de la situation, notamment au regard du handicap et des moyens de compensation mis en oeuvre. Un suivi systématique à 6 mois est effectué dans les situations de maintien dans l'emploi. Dans le cadre d'une insertion, le Cap emploi met en place un suivi des solutions et des adaptations en lien avec le handicap, postérieur à la période d'essai, mais également en cas

de contrats à durée déterminée, de contrats aidés ou de contrats en alternance.